

changer de genre doit se faire sur la base de l'autodétermination, sans nécessiter l'aval d'un psychologue sans obligation de recourir à des actes médicaux ou légers non souhaités. Ces soins doivent être accessibles à toutes : hormones, opérations - passer celles qui le souhaitent - doivent être prises en charge par la Sécurité Sociale.

... nous revendiquons la reconnaissance d'un "état trans", afin que les personnes trans puissent avoir accès aux traitements et soins sans vouloir et être remboursés par le médecin prescripteur sans être effective par le médecin traitant de son état et prise en charge par le SECU. Mais des regards et des effets que les médecins généralistes sont amenés aux problèmes.

NOS CORPS, NOS GENRES, NOS CHOIX

POUR UN FÉMINISME ANTI-RACISTE
Samedi 7 mars : Manifestation à 16h et fête à la CIP-IDF.
Plus d'infos sur www.pantheresroses.org

VEZ COMPLTER AVEC NOUS CONTRE L'ORDRE MORAL :
APuPa, Assemblée publique des Panthères roses, tous les lundis à 19h30, à la Maison des associations du 10°, 206 quai de Valmy (au dessus du Point Éphémère)
www.pantheresroses.org pr@pantheresroses.org

LESPANTHÈRESROSES
gouines, trans et pédés à l'offensive!
www.pantheresroses.org



Pecs & Ongles #3

TRANS-GOUINE-PÉDÉ-MESTRIEL FÉVRIER 2009

TRANS : MAIS QUE SE PASSE-T-ELLE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ?

Rappel des épisodes précédents : Les trans sont considérés comme des malades mentales. Concrètement, être trans, prendre des hormones, changer de nom, se faire opérer, dépendent aujourd'hui d'un protocole psychiatrique rétrograde et répressif (obligation entre autres d'hétérosexualité, de stérilité, de séro-négativité), censé vérifier qui est trans et qui ne l'est pas. La plupart des organisations trans revendiquent a contrario la dépsychiatriation et le droit à l'autodiagnostic : chacunE fait ce qu'elle veut de son corps.

CONCERTATION OU ILLUSION ?

Cette situation est peut-être sur le point de changer en France : le ministère de la Santé organise actuellement une concertation entre professionnels de santé, chercheurSES et associations (trans, LGBT, lutte contre le sida). Une initiative qui a le mérite – et c'est

une autre monde est possible

MERCI DE RETIRER VOTRE SEXE DE NOTRE ÉTAT CIVIL !

Puisque notre sexe social n'est pas toujours notre sexe biologique, puisque notre identité n'entre pas toujours dans la définition binaire du genre, nous contestons la mention du sexe sur l'état civil et les papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour...). Qu'on ne nous dise pas que cette situation est immuable : la carte d'identité cartonnée qui précédait celle à lecture optique ne comportait pas cette information !

MENTION DISCRIMINATOIRE

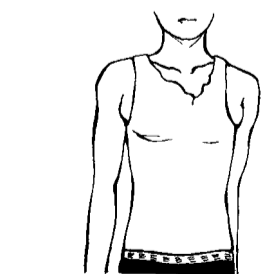
La présence du sexe sur ces documents a pour effet de classer les individuEs. Cette lecture binaire de l'identité sexuelle exclut celLES qui ne se reconnaissent pas dans ces deux catégories. Toute volonté de marquage et de classification des individuEs a toujours été connexe à l'établissement d'un rapport de domination d'une catégorie sur l'autre. La séparation des individuEs en féminin et masculin est un instrument clé de la domination de la catégorie femme par la catégorie homme.

des gestes qui sauvent

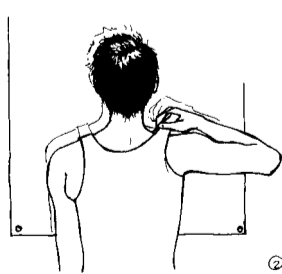
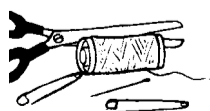
OPTIMISE TON BINDER*

Conseil n°3 (*binder : accessoire indispensable pour qui rêve d'un torse plat)

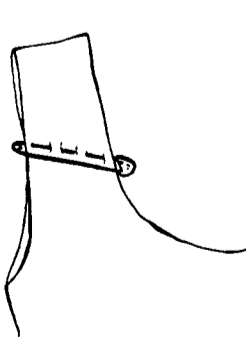
QUAND TON PRÉCIEUX BINDER MONTRE À L'USAGE UNE FÂCHEUSE TENDANCE AU COL QUI BÂILLE ET AU POUK-POUK SOUS LES BRAS, C'EST LE MOMENT DE TE BATTRE CONTRE LES INJURES DU TEMPS, AIGUILLE À LA MAIN.



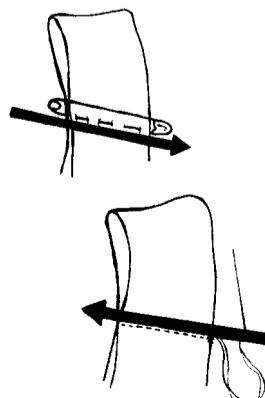
Tes armes : une aiguille taille M, deux épingles à nourrice, du fil solide, des ciseaux... et un miroir.



Devant le miroir, tire sur les bretelles et estime le nombre de cm à enlever. Retire le binder et pique l'épingle dans la bretelle en réunissant les deux épaisseurs de tissu. Plus le col baille, plus il faut placer l'épingle en diagonale. Remets le binder pour tester.

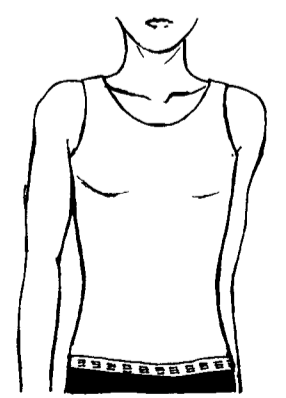
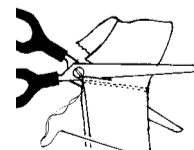


Quand c'est bon, tu enfiles l'aiguille en «double», et tu fais un double nœud au bout, puis tu couds bien droit à petits points (2 mm), juste en dessous de l'épingle.



Une fois arrivé au bout, tu retires l'épingle et tu repars dans l'autre sens, juste au-dessus de la première couture.

Tu coupes 3 mm au dessus des coutures. Tu fais des boucles bien serrées en passant entre les deux premières coutures. Quand tu as fini, il faut «stopper» le fil en faisant un nœud.



Il ne te manque plus qu'à faire pareil avec l'autre épaule... et à admirer le résultat !

LES PERLES DE MAMAN



Si ta maman, ton oncle, tes voisinEs... ELLES aussi, enfilent des perles, envoie-les par écrit à pr@pantheresroses.org – une panthère les dessinera pour les publier dans de prochains numéros.

une autre monde est possible

COMMENT DÉPSYCHIATRISER SANS DÉREMBOURSER ?

Depuis plusieurs années, la communauté trans se mobilise pour la dépsychiatriation : pour que la transexualité sorte du registre des maladies mentales, édicté par le corps médical (DSM-IV) ; pour ne plus être obligéEs de demander l'avis d'un psy avant de pouvoir transformer son corps comme on le souhaite. Actuellement, aux États-Unis, la révision du DSM-IV est en cours. De ce côté de l'Atlantique : la HAS (Haute Autorité de Santé) est en pourparlers avec des associations trans afin d'envisager la possibilité de dépsychiatiser (cf. « que se passe-t-elle au ministère »)... mais à quel prix ?

PAS MALADES, PAS PRISES EN CHARGE ?

Jusqu'à présent, en France, les trans étaient considérés comme des malades mentales et, à ce titre, remboursés des interventions chirurgicales ou hormonales liées à leur parcours de «soin». Dans une optique où la transexualité ne serait plus considérée comme une pathologie, il convient donc de trouver d'autres moyens, non coercitifs, de prise en charge.

Être trans, c'est un état, une condition particulière qui nécessite, pour certainEs, le recours à des actes médicaux, sans pour autant qu'on soit malade. Les femmes enceintes, par exemple, ont besoin d'un suivi médical important : elles sont remboursées des frais engagés, sans pour autant être malades. De même, certaines femmes «bio» estimant avoir trop de poitrine, recourent à de la chirurgie réparatrice et sont remboursés de leurs frais par la Sécurité sociale. Alors, pourquoi pas les trans ?!

REMBOURSÉE, PARCE QUE JE LE VAUX BIEN

Si une personne trans fait la demande d'une modification corporelle (hormones, opérations), c'est que cela est nécessaire à son bien-être, voire à sa survie. À ce titre, ces modifications doivent être accessibles à touTEs et donc prises en charge par la Sécurité sociale, comme les autres dépenses de santé.

De surcroît, en raison de la transphobie, la grande majorité des trans vivent dans la précarité, socialement et économiquement : leur apparence dérange parfois, ou leurs papiers ne sont pas en conformité avec leur genre, ce qui entraîne toutes sortes de complications au quotidien (allant de la difficulté à trouver du boulot, à celle de passer une frontière, à aller voter ou encore à aller chercher un recommandé...). Le maintien des remboursements médicaux est donc particulièrement crucial pour lutter contre l'exclusion dont trop de trans font déjà l'objet.

MON MÉDECIN TRAITANT, MON REMBOURSEMENT

Nous revendiquons la reconnaissance d'un «état trans», afin que celLES qui le désirent puissent avoir accès aux traitements et aux soins voulus et être remboursés. La prescription serait alors effectuée par le médecin traitant de son choix et prise en charge par la Sécurité sociale. Nous demandons à cet effet que les médecins généralistes soient formés aux problématiques trans par des trans.